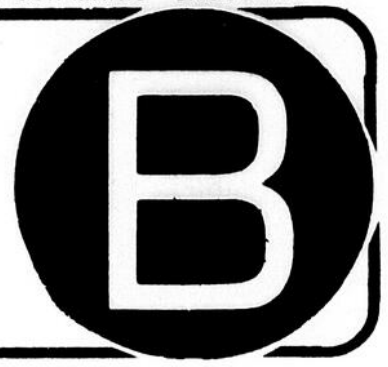


section régionale



Tadoussac à Baie-Trinité

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC A L'EGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Judi le 21 juillet dernier, quelques fonctionnaires du ministère des Affaires sociales, ont fait un petit saut à Baie Comeau afin d'informer et de consulter la population de la région au sujet d'une nouvelle politique à l'égard des

handicapés.

Voici comment se présente cette nouvelle politique qui définit 6 éléments principaux à l'intérieur du projet de loi No. 9 et d'un livre blanc.

L'accessibilité à un logis adapté aux besoins des handicapés.

Dans le secteur de l'habitation, le ministère des Affaires sociales désire offrir plus de logis aux personnes handicapées, ces logis vont être aussi plus accessibles.

Donc, dans chaque région, la Société d'habitation du Québec réservera de 5 à 10% des logis subventionnés pour en faire des logis adaptés aux besoins des handicapés.

De plus, 5% des logis que cette société louera au secteur privé pour une relocation aux personnes à faible revenu seront adaptés aux besoins des handicapés.

Mais il n'y a pas que les logis déjà établis qui entrent dans le projet de loi No. 9. Des mesures seront prises pour stimuler la construction ou l'aménagement de logis adaptés aux besoins des handicapés, dans les immeubles d'habitation érigés par le secteur privé. Ainsi, tout immeuble d'habitation de 8 unités ou plus devra être accessible aux gens handicapés.

Pour terminer, des mesures favoriseront l'augmentation du nombre de familles d'accueil et de foyers de groupe pour handicapés. Une proposition en ce sens sera déposée à l'Assemblée Nationale.

Le transport

Le transport est vraiment l'élément le plus important du deuxième tableau de la

politique traitant de l'accès aux moyens de transport et aux édifices publics. Les deux qualités du transport, soient en commun ou en privé, sont mises en question à l'intérieur de cette politique.

Ainsi, lors du renouvellement des stocks d'autobus, pour le transport en commun, le gouvernement du Québec s'engage à prévoir des adaptations mineures qui permettront l'utilisation des transports en commun par plus de 50% des handicapés. Le gouvernement prévoit par ailleurs l'obligation pour les transporteurs de faire approuver, un an après l'adoption de la loi, un plan de développement de transport en commun pour les handicapés sur le territoire que ces transporteurs desservent.

En ce qui concerne le domaine du transport privé, le gouvernement incitera les propriétaires de taxi à se procurer des véhicules spécialisés pour le transport des handicapés. De plus et cela semble passablement intéressant, une recherche sera entreprise afin d'inclure dans la liste des orthèses offertes par le régime d'assurance maladie des dispositifs permettant à plusieurs handicapés de conduire leur propre voiture.

Accès à une formation ou à une réadaptation permettant l'intégration au marché du travail

Le projet de loi No. 9 prévoit quelques politiques permettant la formation des handicapés afin que ceux-ci puissent avoir accès plus facilement au

marché du travail.

Par exemple, il prévoit un amendement à la loi de l'instruction publique, de sorte que les commissions scolaires devront offrir des services éducatifs aux personnes handicapées jusqu'à l'âge de 21 ans, si besoin est.

Actuellement, aux handicapés qui ont un niveau de qualification inférieur à la moyenne et qui veulent augmenter leurs chances de trouver un emploi, un programme de formation est offert par les commissions scolaires. Les Centres de Main d'Oeuvre fédéraux versent une allocation à ceux qui suivent ce programme. Comme cette allocation a une durée maximale de 52 semaines, l'Office des personnes handicapées pourra en continuer le versement lorsque l'handicapé devra suivre ce programme pendant plus de 52 semaines.

En ce qui a trait à la formation en cours d'emploi, l'Office des personnes handicapées pourra conclure un contrat d'intégration professionnelle avec une entreprise et une personne handicapée. Une partie du salaire de la personne handicapée pourra ainsi être versée par l'Office. L'employeur, tout comme l'handicapé, sera alors assujéti au Code du travail, à la Loi du salaire minimum et à la Loi des Décrets des conventions collectives. Alors, le travailleur handicapé sera un travailleur au même titre que les autres. Ils pourront aussi bénéficier du programme de formation en cours d'emploi présente-

ment offert aux adultes désavantagés.

Pour sa part, le livre blanc suggère qu'un certain nombre d'ateliers protégés, présentement financés par le ministère des Affaires sociales, deviennent des centres de réadaptation pour adultes. Ces centres offriront aux handicapés mentaux gravement atteints, des services de réadaptation sociale et d'apprentissage d'habitudes de travail. Les handicapés qui fréquenteront ces centres recevront de l'aide sociale et une somme destinée à couvrir les frais entraînés par la fréquentation de ces centres.

Intégration au monde du travail

Les Centres de Main d'Oeuvre du Québec, en collaboration avec l'Office des personnes handicapées s'occuperont de l'intégration des dites personnes au monde du travail et adapteront leurs programmes en conséquence. Si ces services ne suffisent pas pour le placement des personnes handicapées, l'OPH suppléera aux carences constatées.

Il est dans l'esprit du livre blanc que l'intégration des personnes handicapées aux entreprises québécoises se fera sur une base volontaire. Toutefois, si des réticences venaient à entraver cette politique, l'Office sera muni des pouvoirs nécessaires pour obliger une entreprise de 50 employés ou plus à intégrer dans son personnel une proportion de 3% des personnes handicapées. Ainsi l'employeur ne pourra jamais envoyer une personne

parce qu'elle est handicapée. Lorsqu'il sera nécessaire de modifier légèrement un emploi pour y intégrer un handicapé, l'OPH subventionnera les coûts d'une telle modification.

Pour les handicapés incapables de convenir aux exigences du marché du travail, l'OPH créera des emplois protégés, régis par le Code du travail, par la Loi du salaire minimum et la Loi des décrets de conventions collectives.

Cette sorte d'emploi se situera dans des ateliers protégés, agréés par l'OPH et formés et administrés par des promoteurs du milieu. Ces ateliers seront incorporés comme compagnie à but non lucratif ou comme coopératives. Mais avant d'intégrer une personne handicapée à ce programme, on s'assurera que les services de réadaptation et de formation ont été utilisés et qu'il est absolument impossible à cette personne d'accéder au marché du travail régulier ou adapté.

Accès aux loisirs et aux sports

Le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports semble s'intéresser de très près aux activités des loisirs et sports des personnes handicapées. Il collabore depuis quelque temps en ce sens avec des organismes du milieu. Les crédits affectés à ces organismes sont passés de \$50,000, en 1969 à \$500,000, en 1977-78.

Dans un livre vert qui paraîtra bientôt, le Haut Commissariat réservera une place importante aux

loisirs et aux sports pour les personnes handicapées

Un autre programme spécial de loisirs a été mis sur pied pour les personnes handicapées. Il s'agit de "Découverte du Québec", secteur "voyages adultes". Ce programme implique la collaboration des centres locaux de services communautaires pour la sélection des participants.

L'Office des personnes handicapées

Depuis déjà un bon bout de temps que nous parlons de l'Office des personnes handicapées (OPH), mais quel est cet organisme et quelles sont ses structures.

L'OPH devra assurer la cohérence des interventions gouvernementales et occupera des champs d'action qui ne le sont pas résentement. L'OPH sera une corporation publique. Ses pouvoirs seront exercés par 11 membres.

Les responsabilités de l'Office ont été déterminées selon les grandes fonctions suivantes: le dépistage, l'information, promotion et représentation, évaluation, intégration professionnelle et sociale.

A première vue, cette politique à l'égard des personnes handicapées semble juste et honnête pour les personnes impliquées. Reste à savoir si beaucoup d'éléments y seront ajoutés, comme celui de la détermination du taux de handicap, ou si plusieurs éléments seront enlevés.

De plus, cette politique sera-t-elle facilement applicable, c'est ce que l'avenir nous répondra.

Paul Fortier

SOMMAIRE

Pointe Lebel en fête.....
..... page B-2

A la papeterie Reed de Forestville..... page B-3

La Barrique, grand gagnant du 5ième tournoi de balle rapide O'Keefe.....
..... page B-7

POINTE LABEL EN FETE



HISTORIQUE (suite)

L'INSTRUCTION ET LES INSTITUTRICES

Vers 1930, la famille d'Honoré (père) Chouinard, engagea une institutrice pour l'instruction des enfants. Ce fut Mlle Alberta Cody, qui vient durant un an occuper ce poste.

Il nous est permis de supposer que les colons, ensemble, décident alors de construire une école, soit en 1931. Dès avril 1932, on y célèbre mariages, baptêmes, messe dominicale. En septembre 1932, Mlle Marie-Ange Moreau, nièce de M. N.A. Labrie, eudiste, vient y enseigner un an. Pour des causes encore inconnues, durant l'année scolaire 1933-34, il n'y a pas d'institutrice à l'école.

Pourtant, M. Honoré (père) Chouinard fait appel à Mlle Jeannette Hovington, des Bergeronnes, pour enseigner à Robert, Marie-Marthe et à Jeanne. C'est dans le salon familial qu'ils apprendront le petit catéchisme, l'histoire sainte, l'a-

rithmétique, le calcul mental, l'histoire du Canada, la grammaire, la géographie, les dictées, la lecture. L'institutrice détermine elle-même son programme.

A l'école, on note qu'il se donnait un cours préparatoire pour les plus petits, puis un programme pour la 1ère à la 5ième année. Après Marie-Ange Moreau, se succédèrent Mlle Lavoie (Mme Henri Ouellet), Anézic Caron, Mlle Tremblay, Cécile Moreau et d'autres.

"Il n'y avait pas encore d'inspecteur, nous dit Mlle Jeannette Hovington, le missionnaire nous visitait de temps à autres, quand il était de passage. A la fin de l'année, on a invité les notables de la place et les parents. Les enfants avaient préparé une déclaration, un poème, qu'ils ont donné, à la satisfaction des invités."

L'école comptait une pièce

unique avec une fournaise à bois au milieu. Chaque parent qui y avait un enfant devait fournir le bois de chauffage.

On construisit l'école de la rivière (école St-Jean Eudes actuelle) vers 1952. En 1956 on ferma la vieille école pour entrer dans l'école St-Jean Baptiste.

C'est sur le témoignage des personnes que nous avons obtenu ces renseignements. Le feu a brûlé documents et photos. Il serait toutefois précieux de retrouver chez les personnes qui en ont, des documents, pour apporter plus de précisions à cette histoire encore jeune.

LE SERVICE RELIGIEUX

Avant 1932, les missionnaires assuraient le service religieux tantôt dans les maisons ou dans les missions existantes: la chapelle du Vieux Poste Mani-

couagan, à l'église de Pointe aux Outardes. Après 1932, c'est à l'école de Pointe Label que se font les rassemblements. Le curé de Pointe aux Outardes prend la relève des missionnaires et en 1950, c'est M. le curé Antonio Laberge qui, après avoir construit au printemps l'église des Buissons avec M. William Paré de Pointe aux Outardes, vient ériger la chapelle de Pointe Label durant juillet-août. Il en conçoit les plans. M. Joseph

les registres de la Mission de Betsiamits, avant 1902. De 1902 à 1922, un registre est ouvert aux Vieux Poste Manicouagan (il est conservé à Betsiamits). De 1922 à 1930, les actes de naissances, décès, mariages et confirmations sont consignés de nouveau dans le registre de la mission de Betsiamits. De 1930 à 1941, c'est à Ste-Amélie de Baie Comeau qu'on les retrouve. De 1930 à 1937, les actes sont consignés à Pointe aux Outardes. De

1941 à 1953, ils sont enregistrés à Pointe aux Outardes. En 1953, s'ouvrent pour la Fabrique de la desserte Notre-Dame de Fatima de Pointe Label, les registres jusqu'à maintenant.

Nous remercions les pères de Betsiamites et le curé de Pointe aux Outardes qui nous ont permis de faire des recherches ainsi que les personnes qui nous ont fourni des renseignements.
Yvon Cholette



1932 à gauche, Mlle Marie-Ange Moreau institutrice à droite Marie-Anne Delarosbil devant la maison de M. Charles Henri Granier.

Delarosbil y travaille avec d'autres ouvriers du coin. Une partie du bois vient du lot de la Fabrique, lequel est bûché par M. Willie (père) Fergusson. On y mit des chaises pour permettre d'autres réunions. Le chœur "parce qu'on ne parlait pas à ce moment-là dans les églises", était fermé par des portes "pour se permettre de parler canadien". L'autel était celui qui servait dans la vieille école.

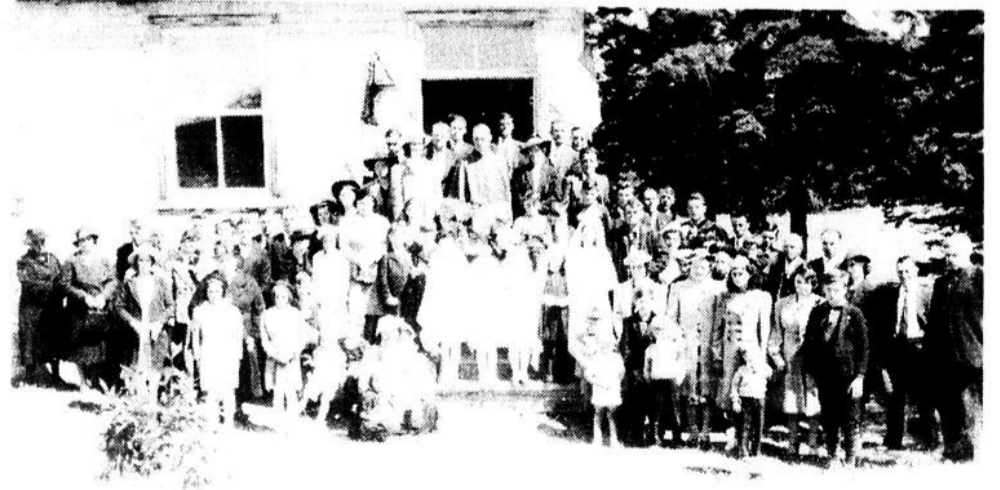
Ce n'est que plus tard qu'on y trouve les bancs de la chapelle du Vieux Poste, ainsi que quelques statues. La chapelle actuelle fut restaurée vers 1972-73 par M. Lucien Lacroix.

LES REGISTRES

Les registres nous ont permis de retrouver certains faits. Il y eut d'abord



Photo de Mlle Jeannette Hovington, [Mme Magloire Chouinard], institutrice.



Première confirmation à Pointe Label dans la vieille école présidée par Mgr. N.A. Labrie 1942.



A LA PAPETERIE REED DE FORESTVILLE

OPERATION VOLCAN

C'est en présence du gérant résident de la compagnie, M. Peter Williams, du coordonnateur des services de présentation et d'entraînement, M. Claude Pinel, du responsable du poste de la Sûreté du Québec à Forestville, M. Alyre Bois, des étudiants travaillant sur le projet "Initiation à la prévention des accidents dans les exploitations forestières" et des surintendants de tous les départements de la compagnie qu'a été lancée, vendredi dernier, à la papeterie Reed, à l'Opération Volcan".

Destinée à prévenir les vols, à permettre à la police l'identification des objets volés et à décourager les receleurs de biens volés, l'Opération Volcan permettra à la papeterie Reed d'enrayer les vols, "une

dizaine en moins d'un mois", précise M. Pinel, qui se produisent assez fréquemment sur les installations de la compagnie.

"Pendant le mois d'août, souligne M. Pinel, les 4 jeunes du projet Jeunesse Canada au travail vont buriner tous les outils, les batteries, les scies électriques, les équipements portatifs, etc., que la compagnie possède. Les pneus qui ne peuvent être burinés à cause de leur matériau, seront pyrogravés."

Le burinage touchera aussi bien les garages et les ateliers de la papeterie Reed à Forestville même que les chantiers en forêt.

Selon un communiqué de la Sûreté du Québec, "la commission des accidents

de travail permet à tout employeur l'utilisation volontaire de son numéro officiel de cotisant qu'il peut graver sur tout objet pour le protéger contre le vol."

Le même communiqué précise que "les compagnies forestières ont éliminé presque complètement les vols d'outils et d'autres objets de valeur après y avoir gravé leur numéro de cotisation d'employeur à la CAT".

Sûreté du Québec vs "Opération Volcan"

Le responsable de la Sûreté du Québec du poste de Forestville, le sergent Alyre Bois, a profité de la circonstance pour souligner que "l'Opération Volcan" est disponible pour toute la

population. "La Sûreté du Québec offre son entière collaboration, précisait-il, à quiconque (marchands ou particuliers) veut buriner ses objets de valeur. Nous fournirons tout le matériel nécessaire pour ce faire."

"Deux vols ont déjà été éclaircis par les agents de la S.Q. parce que les objets volés étaient burinés", soulignait-il, en ajoutant que dans l'un des cas, les malfaiteurs avaient même limé le burinage et qu'un acide spécial a permis de faire réapparaître les chiffres inscrits sur les articles.

"Pour les objets personnels, ajoutait M. Bois, nous recommandons aux gens d'utiliser leur numéro de permis de conduire. Ainsi, si les agents tombent sur des articles volés,

3 août 1977 - PLEIN JOUR SUR MANIC-SAGUENAY -- 3

en perquisitionnant, ils pourront en communiquant avec le centre de renseignements des policiers du Québec, retracer le propriétaire victime du vol et confondre certains témoignages."

Le sergent Bois a ensuite rappelé que même si le rôle de la Sûreté est de protéger entre autres les commerçants contre les voleurs, ceux-ci doivent adopter certaines mesures pour ne pas les tenter. Des mesures aussi simples que - maintenir la nuit à l'intérieur du commerce un éclairage suffisant pour que des "visiteurs" éventuels soient vus de l'extérieur; - éclairer la cour arrière de l'établissement; - et verrouiller portes et fenêtres.

"Cette dernière précision peut paraître ridicule, disait-il, mais lors de leurs patrouilles nos agents des portes non verrouillées."

Les jeunes du projet

Les 4 jeunes qui procéderont au burinage des outils et des équipements de la papeterie Reed font partie comme nous le mentionnions plus haut, du projet "Initiation à la prévention

des accidents dans les exploitations forestières."

Ce projet, présenté par l'association pour la sécurité des exploitations forestières (association subventionnée par la commission des accidents de travail) dans le cadre de Jeunesse Canada au travail, regroupe une dizaine de jeunes répartis dans les exploitations forestières du comté de Charlevoix pour sensibiliser les travailleurs à la prévention en général.

Quatre de ces jeunes travaillent aux installations de la Reed, 3 à celles de Samoco, de Sacré-Coeur et 3 autres à la Donohue de Clermont.

Leurs recommandations, faites sur ce qu'ils ont observé durant la semaine, sont transmises au coordonnateur de la prévention qui souvent juge d'en faire des directives pour les différents départements.

Soulignant qu'on lui fait beaucoup de critiques au sujet de ces jeunes, M. Pinel conclut: "s'ils dérangent, c'est qu'ils font bien leur travail d'initiation à la prévention".

Pierre Dubois

OPERATION VOLCAN

LES OBJETS DE VALEUR DE CETTE PROPRIÉTÉ PORTENT UN CODE GRAVÉ POUR AIDER LES POLICIERS À LES IDENTIFIER.

SURETÉ DU QUÉBEC



REED

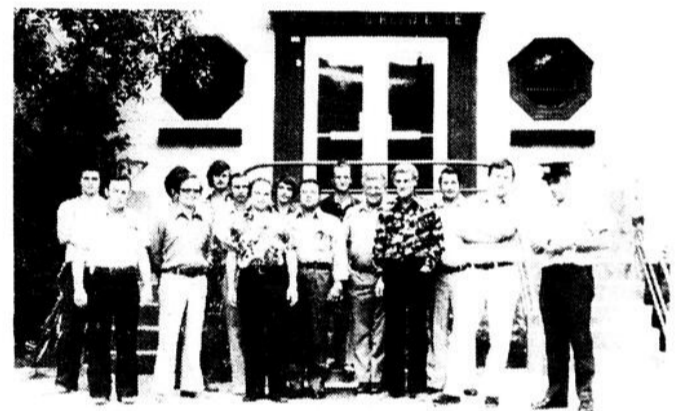
Papeterie Reed Ltée
Groupe de l'exploitation forestière
et des produits du bois
Division de Forestville



Les quatre jeunes du projet... dans l'ordre habituel [assis] Jean-Guy Desjardins et Gaston Villeneuve, [debout] Michel Poirier et Jean Chabot.



Le coordonnateur des services de la prévention et de l'entraînement, M. Claude Pinel.



Les surintendants, le gérant résident et M. Pinel de la papeterie Reed Ltée en compagnie des 4 jeunes du projet Jeunesse Canada au travail et le sergent Alyre Bois de la Sûreté inaugure "l'Opération Volcan".



Le gérant résident de la papeterie Reed Ltée, M. Peter Williams, reçoit des mains du sergent Bois les étiquettes identifiant l'Opération Volcan.

L'AGENT DE PROJET POUR LA PHASE II DU PROGRAMME

CANADA AU TRAVAIL

VISITE LA REGION

Feuilles de route pour la sollicitation du 2 août au 19 août 1977

Date de visite	Nom de l'organisme ou de la personne à rencontrer	Lieu de rencontre
2 août	CMC Sacré-Coeur	Sacré-Coeur
2 août	Jacques Pelletier Compagnie Samoco Paul Odette	Sacré-Coeur
Municipalité Sacré-Coeur	Sacré-Coeur Gaétan Lemieux	
Comité de promotion	Sacré-Coeur industrielle Père Roger Poulin	
2 août	Club Richelieu	Sacré-Coeur
2 août	Georges-André Dufour Club de l'âge d'or	Sacré-Coeur
2 août	Germain Deschênes Mme Juliette Hovington	Sacré-Coeur

Sauf pour la compagnie Samoco, les autres personnes se rendront me rencontrer à la salle du conseil de la municipalité de Sacré-Coeur.

3 août	CMC Baie Comeau André Auger Réginal Caron	Baie Comeau
3 août	Le CRDC- Camil St-Pierre	Baie-Comeau
3 août	Le CRL Paul-A. Tremblay Lina Lagacé	Hauterive

Je rencontrerai ces personnes à leur lieu de travail.

4 août	CMC Forestville Jn-Yves Ethier	Forestville
4 août	CLSC Julien Tremblay et Roger Lavoie	Forestville
4 août	Municipalité Escoumins Charles E. Boucher	Forestville
4 août	Filles d'Isabelle Isola Boucher	Forestville
4 août	Cercles dames Fermières Lili Boulianne	Forestville
4 août	Club de l'âge d'or Thérèse Tremblay	Forestville
4 août	Centre hospitalier St-Alexandre Claude Roy	Forestville

Sauf pour le centre hospitalier, les autres personnes viendront me rencontrer au bureau de la municipalité.

9 août	Municipalité de Chute aux Outardes Marie-Noël Jean	Chute aux Outardes
9 août	Bertrand Lapointe	Chute aux Outardes
9 août	Municipalité Pte Lebel Marie Rosaire Bossé	Pointe Lebel
9 août	Mme Louise Ste-Gelais	Pointe Lebel

Ces personnes seront rencontrées dans le bureau de chacune de ces municipalités.

10 août	Municipalité de Pointe aux Outardes Marie-Fernand Girard	Pointe aux Outardes
10 août	Municipalité Ragueneau Maire A. Tremblay	Ragueneau
10 août	Georges H. Gagné	Ragueneau
10 août	Laurent Hudon	Ragueneau
10 août	Le frère Paul	Ragueneau
10 août	Conseil de Bande de Bersimis Raphaël Picard	Betsiamites
en soirée	Municipalité Colombier Maire N. Tremblay	Ste-Thérèse Colombier
en soirée	Comité de loisirs Rosaire Tremblay	Ste-Thérèse Colombier
en soirée	Mlle Martine Dion	Ste-Thérèse Colombier
en soirée	Club motoneige des Ilets Jérémie Bernard Harvey	Ste-Thérèse Colombier

Toutes ces personnes seront rencontrées au bureau municipal de chaque localité.

11 août	Chambre de Commerce de Forestville Jn-Guy Pigeon	Forestville
11 août	Compagnie Reed Raynald Larocque	Forestville
11 août	Chevalier de Colomb Jn-Marc Lapointe	Forestville
11 août	Municipalité St-Luc de Laval Jn-Guy Tremblay	Forestville
11 août	Culturici Inc. Jacques Ross	Forestville
11 août	Comité de loisirs Paul A. Laviolette	Forestville
11 août	Club récréatif Labrieville Guy Lemieux	Forestville
11 août	Commission industrielle Christian Savard	Forestville
11 août	Ville de Forestville Raymond Joncas	Forestville
11 août	L'Entraide Mme Fournier	Forestville

Sauf la compagnie Reed et les deux maires de l'endroit, les autres personnes seront rencontrées au CMC Forestville.

16 août	Municipalité Tadoussac Martin Côté- maire Dallaire	Tadoussac
16 août	Comité de citoyens André Tremblay	Tadoussac
16 août	Municipalité Bergeronnes maire Lessard et Jacques Girard	Bergeronnes
16 août	Foyer Mgr Gendron Directeur des loisirs Luc Gauthier	Bergeronnes
16 août	Communic-Action Pierre Rambaud	Bergeronnes
16 août	Municipalité Canton maire Héliodore Gagnon	Bergeronnes

Toutes ces personnes seront rencontrées dans leur municipalité respective.

17 août	Municipalité Sault-au- Mouton maire Bouchard	Sault-au-Mouton
17 août	Base plein air Nicole René	Sault-au-Mouton
17 août	Comité de développement communautaire Benoit Giroux	Sault-au-Mouton
17 août	Municipalité St-Paul maire Bériault	St-Paul du Nord
17 août	Clu âge d'or Mme E. Tremblay	St-Paul du Nord
17 août	Chevalier de Colomb M. Boulianne	St-Paul du Nord
18 août	Municipalité Portneuf maire Gagnon et Claudette Perron	Ste-Anne de Portneuf
18 août	Denis Fournier Tremblay	Portneuf
18 août	Roger Boudreault	Portneuf
18 août	René Fortin	Portneuf
18 août	Club âge d'or	Portneuf

Toutes ces personnes seront rencontrées dans leur municipalité respective, au bureau municipal.

N.B.: Toute autre personne désireuse de présenter un projet, pourront me rencontrer lors de mon passage dans leur municipalité.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter:

Jean-Paul Albert
Agent de projets
Direction de la création
d'emplois
50 rue St-Jean, suite 455
Québec,
Tél: 694-4711

Il entend organiser des chapitres locaux dans toutes les régions du Québec. Des chapitres seront regroupés en une fédération provinciale qui assurera la coordination des activités. Cette fédération sera administrée par un conseil qui réunira des représentants de chaque région.

Actuellement, le mouvement Québec-Canada est en pleine campagne de recrutement et de souscription. Toute personne désireuse de devenir membre peut le faire en faisant parvenir une formule d'adhésion à l'adresse suivante:

Quebec Canada
C.P. 56
Succursale H
Montréal, Québec
Canada
H3G 2K5

Paul Fortier

QUEBEC- CANADA EN RECRUTEMENT

Le mouvement Québec-Canada est un mouvement non-partisan dont le but est de favoriser le maintien du

Québec à l'intérieur du Canada en regroupant les Québécois en vue du référendum sur l'indépendance.

COMMUNIQUE

Lors d'une récente remise des diplômes à l'École de Recrues des Forces cana-

diennes de St-Jean, le soldat Luc Bouchard, fils de M. Rémi Bouchard, 17

St-Marcellin, box-143, les Escoumins, P.Q., s'est mérité le trophée d'Education

physique. Sur la photo, le trophée lui est présenté par l'adjudant J.L. Boulanger, CD Commandant de Peloton.

ton. Le Sdt Bouchard s'est aussi mérité le trophée du

Brigadier général René Gutknecht; ce trophée lui est présenté par l'adjudant J.L. Boulanger, CD



Soldat Luc Bouchard, trophée d'éducation physique présenté par l'adjudant J.L. Boulanger, CD, commandant de peloton.



Soldat Luc Bouchard, trophée du lieutenant colonel JWR Arsenault présenté par l'adjudant J.L. Boulanger, CD commandant de peloton



Scierie des Outardes

OFFRE D'EMPLOI

POSTE: COMPTABLE

Sous la direction du directeur des ressources financières, est responsable de la comptabilité financière, laquelle inclus la confection des états financiers mensuels; Est responsable de la supervision des employés de son département.

EXIGENCES:

- Détenir un D.E.C. en techniques administratives option comptabilité 1/4 finance, ou l'équivalent;
- Posséder un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente dans l'industrie manufacturière: (l'expérience de l'industrie forestière serait souhaitable);
- Ambitieux et désireux de se joindre à une équipe jeune et dynamique.

CONDITIONS:

- Salaire selon expérience et compétence;
- Avantages sociaux usuels.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mlle Jasmine Lévesque,
SCIERIE DES OUTARDES ENR.
Casier Postal 250,
Hauterive, P.Q.
G5C 2S9



OFFRE D'EMPLOI REGION MANICOUAGAN

PERFORATEUR — VERIFICATEUR

DÉSCRIPTION

- Fait fonctionner diverses machines perforatrices vérificatrices.
- Relève des documents de source, les perfore dans les champs appropriés de la carte électro-comptable.
- Vérifie à l'aide de la carte vérificatrice appropriée les renseignements perforés dans les cartes et / ou corrige les erreurs.
- Prépare, perfore et s'assure de l'exactitude des cartes programmes d'opération.
- Signale à son supérieur les anomalies détectées sur les documents de sources.
- Interprète au besoin les cartes perforées.

EXIGENCES

- Posséder un secondaire V.
- Posséder au moins 2 ans d'expérience dans le domaine de la perforation et de la vérification sur des machines IBM 029, 129.

LIEU DE TRAVAIL

- Baie Comeau

SALAIRE

- Selon l'expérience et la compétence

Les demandes doivent parvenir au plus tard le 11 août 1977 au:

Service du personnel
HYDRO-QUEBEC
REGION MANICOUAGAN
Route 138
Baie Comeau, P.Q.



EXAMENS DE VERIFICATION DE LA COLONNE VERTEBRALE POUR LES ENFANTS

En toute logique, c'est pendant l'enfance qu'on doit s'occuper de la colonne et du dos. On a accordé beaucoup d'attention aux enfants ces dernières années. On a étudié le poids et la grandeur en rapport avec l'âge. On a observé la condition de la gorge, des amygdales, des yeux, des dents et de la nutrition mais on s'est fort peu préoccupé du dos; principalement parce que la loi a mis l'examen des enfants dans les mains de ceux qui auraient dû accorder plus d'importance à la colonne vertébrale.

Chaque enfant devrait subir un examen périodique pour s'assurer du développement normal de sa colonne vertébrale. Presque tous les défauts de la colonne se corrigent quand on peut suivre les conseils de quelqu'un qui connaît vraiment la colonne et qui sait comment on doit la traiter.

Le sommeil est important pour un enfant et aussi la façon de se coucher. Se coucher sur le ventre, la tête tournée sur le côté, provoque une traction sur les ligaments et sur les muscles qui nuit à la circulation à la tête, au nez, à la gorge, aux amygdales, aux yeux et aux oreilles. Les positions sur le dos et sur le côté sont bien meilleures.

Quand un enfant tombe ou qu'il subit des blessures qui affectent son dos ou sa colonne, ou quand il se plaint de douleurs au dos, il devrait pouvoir bénéficier immédiatement d'un examen vertébral soigneux. Les entorses vertébrales de l'enfant peuvent entraîner des déviations ou des conditions plus dangereuses encore.

Approuvé par l'Ordre des Chiropraticiens du Québec.

N.B.: Vérifiez votre nouvelle protection dans votre police d'assurances, elle inclut peut-être les soins chiropratiques.

Guy St-Laurent, B.A.,D.C.

- Docteur en chiropratique

Membre de l'Association Chiropratique Canadienne
Membre de l'Ordre des Chiropraticiens du Québec

499, rue Marguerite Hauterive P.Q.
589-5452



LA BANQUE de
NOUVELLE ECOSSE
Hauterive, Québec.

avis legal

Avis est par les présentes que le vingt-deuxième jour de septembre 1976 sous le No. 093667, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'Enregistrement de Saguenay un contrat de vente, cession et Transport par Centre du Pneu G & R Inc. à la Banque de Nouvelle-Ecosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futur du dit Centre du Pneu G & R Inc.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

legal notice

Notice is hereby given that there was registered at the Registry Office for the registration division of Saguenay on the twenty-second day of September 1976, under the number 093667, an Agreement of Assignment and transfer by Centre du Pneu G & R Inc. to the Bank of Nova Scotia, a Canadian Chartered Bank, of the whole of the debts and books accounts, present or future of the said Centre du Pneu G & R Inc.

This notice is given pursuant to the provisions of Article 1571 (d) of the Civil Code of the province of Québec.



ON GRIMPE COMME DES GRANDS!

Je grimpe, tu grimpes, il grimpe, nous grimpons... Voilà le verbe actif qui anime Alain et Jean, les deux "animateurs - grimpeurs" du Nord du Nord. Vous ne saviez pas qu'il était possible de faire de l'escalade tout juste derrière Sault-au-Mouton? Hé oui, c'est la réalité depuis

déjà un mois. Chaque jour, un groupe se rend aux parois et hop, on ne choisit pas les voies les plus faciles pour se rendre au haut de la montagne. On s'agrippe, on tâte, on prend le temps nécessaire de poser le bout de la bottine dans la prise large d'un pouce, on force du poignet et des bras, on monte et... parfois on chute dans le vide... Houf! heureusement qu'une corde vous arrête dans votre élan vers le bas! On se reprend et la joie d'avoir vaincu une paroi vous attend au sommet de la montagne. Bonne escalade à tous!



Non, non Alain! ne pousse pas le rocher avec ta tête, il ne bougera pas même si tu as la tête dure.



Attention monsieur! Il ne faut pas lâcher... sinon on ira voir le bas.



Avant d'aborder un problème de grimpage, il faut se consulter sur la sécurité.

COMMUNIQUE

Les cercles de Fermières de la province de Québec tiendront leur congrès annuel les 14, 15, 16, 17 et 18 août prochain, au séminaire St-Augustin, à Cap Rouge.

Le thème de notre congrès 77 est, malgré sa simplicité, d'une extrême importance: Fermières: Unité de pensée - Notre force!

Après une année remplie d'activités accessibles à toutes afin de toujours s'améliorer, nous redécouvrons cette UNION qui fait la FORCE de notre association. Nous continuerons à travailler, à s'orienter et à penser à notre engagement

Que chacune s'arrête et fasse le point. En s'épanouissant dans le bénévolat, en ayant le respect des autres, nous garderons la cohésion dans notre mouvement et nous nous acheminerons vers un plus grand perfectionnement.

Soyons fières d'être femme d'être mère, de bien remplir notre rôle dans la société!

Communiquons notre JOIE DE VIVRE!

En un MOT: il est essentiel de rétablir en chacune de nous, en chacun de nos cercles et, dans notre mouvement, l'équilibre entre notre idéal de FERMIERE enracinée dans un passé fait de valeurs inestimables, et les exigences d'une action qui se déroule dans un contexte où des pseudo-valeurs semblent vouloir prendre le dessus!

Bon courage et à l'action!

Mme Gaby Bernard
responsable publiciste

**OCCASION D'AFFAIRE
BATISSE A VENDRE
AUX ESCOUMINS
Ancien entrepôts de
Maurice Leveillée Inc.**

Négociant en gros

Les Escoumins

Tél: 233-2772

-Terrain 200 X 169

-Batisse: 115 X 25 2 étages

Aile 40 X 45

**-Système de chauffage à air chaud
et eau chaude**

Pour information s'adresser à

Maurice Léveillée

Les Escoumins

233-2772

LA BARRIQUE GRAND GAGNANT DU 5ième TOURNOI DE BALLE RAPIDE O'KEEFE



L'équipe gagnante dans la classe "A", la Barrique de Baie Comeau.



L'équipe finaliste dans la classe "B", les Géants des Escoumins.



Raymond Michaud, instructeur de l'équipe la Barrique de Baie Comeau, reçoit de M. Marc Gendreau, représentant O'Keefe et de M. Fernand Bouchard, président du tournoi, le trophée pour l'équipe gagnante.



Yves Gaudreault du club Huot Importateur de Jonquière, reçoit la bourse que s'est méritée son équipe en terminant comme finaliste. Yves Gaudreault s'est vu décerner le trophée du meilleur frappeur pour la classe "A".



Roberto Dufour, instructeur des Géants des Escoumins, reçoit des mains de M. Fernand Bouchard, président du tournoi, la bourse méritée par son équipe.



L'équipe gagnante dans la classe "B", les Indiens des Escoumins.



Guy Racine a reçu de M. Marc Gendreau représentant O'Keefe, le trophée du meilleur frappeur pour la classe "B".



« Là-haut
sur la montagne,
l'était un beau
chalet. . . »

Avant de brûler des branchages ou des rebuts en forêt, prenez donc les précautions nécessaires.

La prévention. . .
une affaire de bon sens.



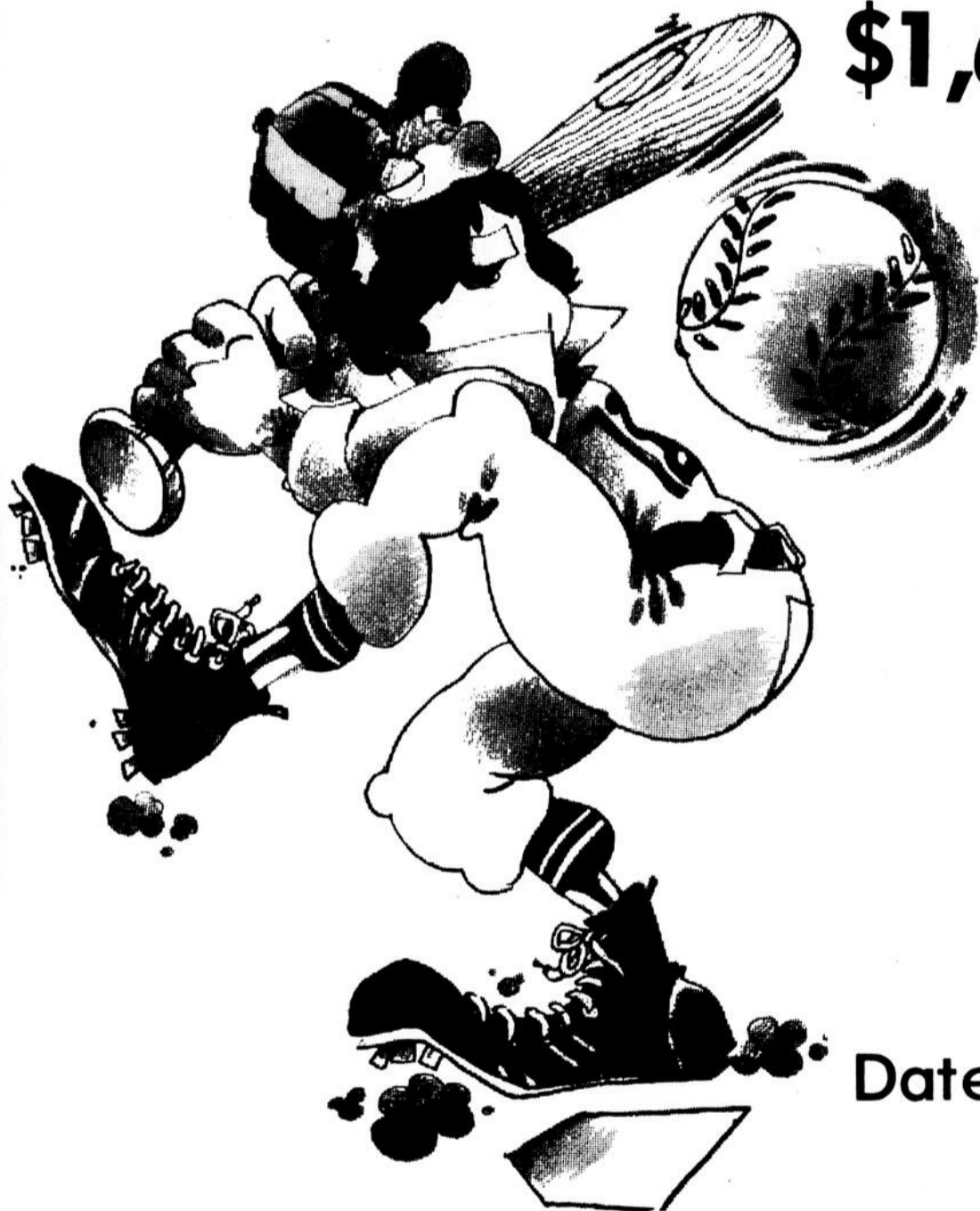
8e TOURNOI DE FASTBALL MOLSON DE BERGERONNES



Double élimination les 4-5-6-7- août 1977

Classe A et classe B

\$1,600 en Bourse et Trophée



- Dans la classe A:

le gagnant **\$500**

le finaliste **\$300**

- Dans la classe B:

le gagnant **\$350**

le finaliste **\$250**

Date limite d'inscription
29 juillet

Service de Bar et de Restaurant

Lieu: Terrain de balle de Bergeronnes

Prix d'entrée: \$1 pour tout le monde

Des équipes de toute la province